

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Département de l'Aube
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
Référence :	25D0053
Date de mise en ligne :	Le vendredi 31 octobre 2025 à 09:10:02
Date de clôture :	Le lundi 08 décembre 2025 à 12:00:00
Titre :	Création d'un city-stade au collège Pierre Brossolette à la Chapelle Saint Luc
Descriptif :	Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la Commande Publique Variantes libres autorisées pour tous les lots et limitées à 1 par lot Pour le lot n°1 : Variante exigée – prestation supplémentaire éventuelle « caniveaux à grille et canalisation PVC » Pour le lot n°2 : Variante exigée – prestation supplémentaire éventuelle « gazon synthétique, poteaux de filet multisports et filet latéral pare-ballon » Durée : 3,5 mois à compter de la date indiquée sur l'ordre de service dont 1 mois de préparation Visite des lieux : Facultative sur RDV

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses
[18/11/2025 à 11:48:15] Bonjour, Dans le CCTP, il est demandé une structure 100% inox, est il possible de proposer un autre matériau ? Cordialement.

Questions / Réponses

[18/11/2025 12:18:41] Bonjour,

Suite à une question d'une entreprise, vous trouverez la réponse ci-dessous :

La réponse à la base en inox est obligatoire. Mais vous pouvez, en plus de la solution de base, proposer une variante libre avec un autre matériau.

Conformément à l'article 2.4.2 du CCTP, le bois n'est pas autorisé mais un matériau composite est possible.

Une seule variante libre est autorisée par candidat.

Cordialement,

Le service marchés